



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

TERMES DE RÉFÉRENCE

Atelier organisé à l'intention des Chargés de communication de l'ensemble des institutions et agences de la CEDEAO

Contexte

La direction de la Communication est statutairement responsable de faire connaître la CEDEAO et de mener régulièrement des actions de sensibilisations innovantes auprès du public en ce qui concerne l'organisation, en organisant plusieurs activités visant à améliorer la compréhension de l'organisation et de ses activités par le public.

Aux termes des dispositions des articles 65 et 66 du Traité révisé de la CEDEAO, le département est chargé de travailler en synergie avec les États membres en vue d'assurer la visibilité de la CEDEAO et de ses programmes, ainsi que la mobilisation des citoyens derrière le programme d'intégration.

Alors que la CEDEAO s'efforce de réaliser sa vision dont le nouvel horizon est fixé à 2050, la direction de la Communication s'emploie à assurer la visibilité constante de l'institution dans toute la région et au-delà. La direction continue de s'appuyer sur diverses plateformes pour assurer une large diffusion des informations pertinentes sur la CEDEAO et ses activités.

Afin de stopper la pratique consistant à reproduire sans autorisation l'identité institutionnelle de la Commission de la CEDEAO, ainsi que de mettre fin aux incohérences constatées dans l'utilisation des logos, avec des formes, des polices et des couleurs qui varient selon les différents supports cibles/visés, la direction, avec l'appui de la GIZ, a



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

élaboré des directives régissant l'utilisation de la charte graphique de la Commission de la CEDEAO.

Après quarante-cinq (45) ans d'existence, il est devenu plus urgent et impératif pour la CEDEAO de développer une identité visuelle standardisée qui sera utilisée à l'avenir par les acteurs internes et externes à des fins de reproduction des supports de communication et de visibilité, et fournir des orientations sur l'utilisation des éléments visuels de la CEDEAO.

Le manuel énonçant les directives d'utilisation de la charte graphique de la CEDEAO a été adopté par la direction de la Commission de la CEDEAO et est entré en vigueur depuis le 1^{er} mars 2021.

Le Président de la Commission de la CEDEAO a publié une circulaire sur la "l'application des directives concernant l'utilisation de la charte graphique de la Commission dans les documents officiels".

À la suite de la circulaire du Président, la direction de la Communication de la Commission de la CEDEAO a commencé la mise en œuvre du manuel. Il s'avère nécessaire d'organiser une formation des formateurs au profit de l'ensemble des agences et institutions de la CEDEAO sur l'utilisation du manuel de la charte graphique de la CEDEAO qui a été initialement présenté l'année dernière au cours de la phase finale de son élaboration.

Les chargés de communication deviendront ainsi des ambassadeurs et des correspondants au sein de leurs institutions et agences respectives.

Compte tenu de ce qui précède, la direction organise une formation de cinq jours sur la charte graphique et l'examen de la politique d'information et de communication de la



Commission datant de l'année 2000, à l'intention de tous les chargés de communication des institutions et agences de la CEDEAO.

Il est proposé de tenir cette formation du **25 avril au 1^{er} mai 2021** au centre de formation de l'Agence régionale de l'Agriculture et de l'Alimentation de la CEDEAO (ARAA) situé à Lomé au Togo, afin de permettre aux participants de disposer de tous les produits techniques et logistiques nécessaires pour la formation, en termes de facilité d'accès.

Objectif

L'atelier vise à former les chargés de communication des institutions et agences de la CEDEAO au manuel d'utilisation de la charte graphique de la CEDEAO et à engager des discussions sur la politique d'information et de communication de la CEDEAO datant de l'année 2000.

Les objectifs spécifiques de l'atelier sont les suivants :

- Introduire une identité d'entreprise standard pour positionner la CEDEAO en tant qu'institution de classe mondiale, en conférant aux communications un visage cohérent, solide et moderne ;
- Former les chargés de communication sur les directives pour leur permettre de former à leur tour le personnel de leurs institutions et agences ;
- Veiller à l'harmonisation de la communication au sein des institutions et agences de la CEDEAO afin que l'institution puisse communiquer « comme une seule entité » ou « d'une seule voix » ;
- Échanger sur la restructuration et le remodelage du site Web de la CEDEAO ;
- Échanger sur l'examen de la politique d'information et de communication de la CEDEAO datant de l'année 2000.



Résultats attendus

Les résultats attendus de l'atelier sont les suivants :

- Une identité institutionnelle standardisée pour la CEDEAO, donnant aux communications un visage cohérent, fort et moderne ;
- Les agents de communication sont formés sur les directives. En retour, tout le personnel des institutions et agences de la CEDEAO sera formé ;
- Une communication harmonisée au sein des institutions et agences de la CEDEAO afin que l'institution puisse communiquer « comme une seule entité » ou « d'une seule voix » ;
- Les résultats de la discussion sur le remodelage et la restructuration du site Web permettront d'améliorer le contenu et la conception graphique ;
- Les résultats de l'examen de la politique d'information et de communication de la CEDEAO pourront être mis à profit au cours du processus de révision.